



D.2022.10.19.2.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 19 Octobre 2022

2 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES

2.6 - Partenariat : accompagnement technique de la formation Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours Transmob - année universitaire 2022/2023 délivrée par le Département de Géographie de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès : autorisation de signer la convention n° 2022-1065.

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo Collectivités est régulièrement sollicité pour accompagner les pôles universitaires toulousains et leurs projets pédagogiques, à travers différents formats de collaboration (stages, alternance, thèses, expérimentations, études, ateliers, ...). Une délibération cadre du 19 octobre 2016 a été votée pour acter l'accompagnement de Tisséo Collectivités à la formation des étudiants, dans son domaine de compétence.

L'université de Toulouse II Jean Jaurès propose un projet pédagogique relatif au transport public urbain dans le cadre de ses formations niveau Master et sollicite Tisséo Collectivités afin d'offrir à ses étudiants la possibilité de travailler sur des problématiques d'actualité. Un partenariat a été mis en place depuis 2011 avec le cycle de formation des étudiants du Master 2 Urbanisme Aménagement du département de Géographie et Aménagement.

Trois actions relèvent du partenariat :

- Un accompagnement technique de 20 heures permettant d'appréhender l'organisation, les outils et les programmes des politiques publiques de mobilités.
- Un encadrement d'un atelier transport « Transmob », dont le thème est défini conjointement entre l'université et Tisséo Collectivités.
- Un encadrement d'au moins un stagiaire sur une période de 6 mois.

Au titre du soutien financier au fonctionnement du parcours TRANSMOB du département de Géographie de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès, Tisséo Collectivités apportera un financement à hauteur de 5 000 euros net.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ladite convention de partenariat avec l'Université Toulouse II Jean-Jaurès.

* * *

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[M. Misiak n'a pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention de partenariat n°2022-1065 entre Tisséo Collectivités et l'Université Toulouse II Jean-Jaurès et **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense de 5 000 euros net sera inscrite au budget primitif 2023.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES